



Madame, Monsieur,
Cher(e)s habitant(e)s de Montivilliers,

Une soirée des vœux déplorable !

Le constat est quasi-unanime : la palme de la cérémonie ratée revient au Maire de Montivilliers. Alors que l'exercice s'inscrit dans une forme de tradition, ce rendez-vous s'est transformé en une soirée où la désolation côtoyait l'ennui.

Navrante, ainsi fut qualifiée cette soirée par beaucoup de ceux qui y assistèrent. En ouverture, le spectacle de pitreries, complètement inadapté au public invité, installa un malaise qui ne se dissipa pas durant le reste de la soirée. Puis s'ensuivit le discours de M. Fidelin, long et ennuyeux, récité sans conviction et en grande partie consacré à son propre éloge. Le travail collectif, celui des élu-e-s, des associations, des services municipaux, fut à peine mentionné tandis que les amis politiques, notamment la députée et le président de la CODAH furent abondamment cités et remerciés.

À moins qu'il/elle ne soit intouchable, l'élu(e) chargé(e) de l'organisation de cette cérémonie devrait, pour le moins, présenter des explications. L'humiliation du Maire était évidente et l'image donnée peu valorisante pour notre commune.

Cette année encore, le ton des vœux du Maire était à l'auto-justification et à la campagne électorale permanente. M. Fdelin, venu de Mannevillette, deviendra-t-il un jour, enfin, le Maire de Montivilliers et de tous les Montivillons ?

Des habitants nous ont fait remarquer que l'édito du Maire paru dans le magazine municipal de janvier 2018 n'était pas digne d'un premier édile. Il y souhaite de bons vœux en son nom et celui de sa majorité. Or, être Maire de Montivilliers, c'est être Maire de tous les Montivillons. Il est choquant de réduire le conseil municipal à la seule majorité et d'exclure l'opposition alors qu'un Maire est censé présenter ses vœux au nom de tous et à tous.

Le Maire se résigne en préférant l'entreprise à ses administrés

Lors du conseil municipal de janvier, un élu a proposé un vœu pour dénoncer une baisse des horaires dans l'ouverture du bureau de poste de notre ville. Partout en France et quelle que soit leur étiquette politique, les maires défendent le maintien de la Poste au nom du service public. Il est une exception, c'est à Montivilliers. Le Maire a reçu les responsables régionaux de la Poste. Au lieu d'être dans son rôle et de défendre les intérêts de ses administrés, il a pris acte de la réduction des horaires du bureau de poste et s'est montré résigné. Un élu de la majorité a même préféré défendre les intérêts de l'entreprise entraînant ses collègues dans le rejet de ce vœu. Notre groupe défend un service public de proximité qui tient compte des usagers. Nous pensons également, contrairement à la droite qui défend la mise en place de la facturation de certains services, que les facteurs doivent pouvoir dire bonjour aux habitant(e)s sans que la Poste ne vienne facturer ces échanges. Cela crée du lien social et c'est aussi cela un service public !

Vœux aux entreprises

À notre grande surprise, la cérémonie des vœux aux entreprises s'est finalement résumée à une conférence sur le management et le coaching. Au-delà des concepts parfois simplistes et passe-partout, nous nous interrogeons sur le coût de cette prestation. Nous avons écrit au Maire pour en connaître le montant.

Le seul moment intéressant de cette soirée fut l'annonce des mesures de la Mairie pour redynamiser le centre-ville. Ce moment fut malheureusement très bref (5 minutes), le temps de lancer des idées, sans permettre à l'assistance, certes peu nombreuse, de réagir. Un parking sécurisé avec badge et barrière située au niveau de l'avenue de Dieppe (aujourd'hui Simone Veil) serait réservé aux commerçants et aux employés. Point de débat sur les modalités, sur le recueil des demandes, sur le coût, sur les idées à soumettre. Bref, une décision unilatérale.

Quid du bâtiment de l'ancien office du tourisme ?

Il y a un an, l'office du tourisme quittait la gare et était transféré à l'Abbaye. À plusieurs reprises, nous avons demandé au Maire ce qu'allait devenir ce bâtiment restauré avec des fonds publics (526 543 euros au total). Sous-utilisé alors que des associations cherchent des locaux, il est inacceptable que ce bâtiment reste aussi inoccupé.

Respect et soutien à nos Pompiers

Lors de la célébration de la Sainte-Barbe, patronne des sapeurs-pompiers, Jérôme Dubost, en sa qualité de conseiller départemental, a rendu hommage aux 59 soldats du feu montivillons pour leur engagement et leur courage. Il a aussi formulé la demande que des places de stationnement leur soient réservées aux abords de la caserne en raison de la construction d'un imposant immeuble. En situation d'urgence, chaque seconde compte pour sauver des vies.

Coup de cœur pour la fête du livre

Le salon du livre qui doit se tenir à Montivilliers le 24 mars 2018 méritera le détour. À l'heure où nous écrivons cette tribune, nous ne savons pas si l'abbaye sera ré-ouverte au public mais nous souhaitons que ce rendez-vous littéraire ait bien lieu. Aux agents de notre bibliothèque Condorcet impliqués dans la bonne organisation ainsi qu'aux bénévoles et à la présidente de l'association « A livre ouvert », nous adressons un message d'encouragement et de gratitude pour leur engagement dans cette manifestation.

La salle Michel Vallery, un nom qui parle !

Lors de la commission n°2 « manifestations publiques » (terme préféré à celui de « culture » !), nous avons découvert la volonté de la majorité de procéder à du « naming ». Qu'est-ce que cet anglicisme ? Il s'agit de bien identifier les lieux et de leur permettre une meilleure attractivité. L'idée n'est pas forcément mauvaise. Quelle surprise d'entendre que la désignation « Salle Michel Vallery » ne parlerait pas assez aux Montivillons. Nous avons aussitôt manifesté notre désaccord. Nous aurions pu croire à une maladresse dans l'exposé sauf que la semaine suivante, au centre social Jean Moulin, la proposition de rebaptiser l'ancienne salle des fêtes est revenue dans les discussions. Plusieurs Montivillons, stupéfaits par cette initiative, nous ont alertés. Nous souhaitons être clairs : la salle Michel Vallery, ainsi nommée, est et doit rester salle Michel Vallery ! Plutôt que de déconstruire, la majorité ferait mieux de consacrer son énergie à améliorer utilement le quotidien de nos concitoyens !

Pour nous contacter : agiresemblepouremontivilliers@gmail.com ou 06 01 31 40 84

Les élus de l'Opposition :

**Jérôme DUBOST – Martine LESAUVAGE – Gilles BELLIERE
Nada AFIOUNI – Fabienne MALANDAIN – Damien GUILLARD**